

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Le conseil de la Municipalité de La Minerve siège en séance extraordinaire ce mardi 19 décembre 2023, à 19 h. Cette séance a été convoquée par le maire, M. Johnny Salera, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, et où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 (BUDGET)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
6. Période de questions sur le budget;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Mathilde Péloquin-Guay et Darling Tremblay et M. le conseiller Mark D. Goldman, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Johnny Salera.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Sont absents au cours de la présente séance, Mmes les conseillères Céline Dufour et Ève Darmana ainsi que M. le conseiller Mathieu Séguin.

(1.)
2023.12.345

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Le quorum étant constaté, il est 19 h 00.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2023.12.346

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2023.12.347

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)
2023.12.348

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Monsieur Johnny Salera, maire, explique le budget 2024 et les changements par rapport au budget 2023.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2024. Chacun des projets seront analysés par le conseil et réalisés conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

REVENUS :	Budget 2023	Budget 2024
Taxe foncière générale	2 895 405 \$	3 256 325 \$
Sûreté du Québec	365 238 \$	374 141 \$
Environnement	172 172 \$	174 187 \$
Tarification – aqueduc	40 000 \$	45 578 \$
Tarification – ordures ménagères (service)	229 764 \$	235 404 \$
Tarification – déneigement	599 851 \$	602 372 \$
Taxes (emprunt garage municipal)	25 680 \$	22 355 \$
Taxes myriophylle		110 685 \$
Autres taxes	4 700 \$	4 700 \$
Taxes de secteur	19 220 \$	20 692 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 600 \$	7 000 \$
Aide financière - UMQ		10 000 \$
Compensation terres publiques	112 476 \$	130 000 \$
Min. Transports (ch. La Minerve)	72 800 \$	72 800 \$
Collecte des ordures et recyclables	390 126 \$	0 \$
Quote-Part – Programme TVQ		21 000 \$
Autres recettes de sources locales	142 258 \$	244 746 \$
Imposition de droits et intérêts	324 330 \$	306 372 \$
Subvention gouvernementale (chemins)	561 325 \$	775 688 \$
Matières résiduelles	50 000 \$	11 000 \$
Contrat poste d'accueil	11 000 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	6 023 945 \$	6 425 045 \$

DÉPENSES :	Budget 2023	Budget 2024
Administration générale	1 153 885 \$	1 208 277 \$
Sécurité publique	797 432 \$	875 531 \$
Transports	1 679 764 \$	1 652 075 \$
Réseau de distribution de l'eau	42 075 \$	45 578 \$
Enlèvement et destruction des ordures	743 816 \$	475 017 \$
Protection de l'environnement et autres	351 344 \$	421 592 \$
Aménagement et urbanisme	310 196 \$	308 028 \$
Loisirs et culture	687 082 \$	539 203 \$
Frais de financement	55 075 \$	169 570 \$
Financement	316 829 \$	558 170 \$
Financement fonds de roulement	75 820 \$	87 588 \$
Activités d'investissement		99 650 \$
Affectations surplus	-151 073 \$	
Affectation surplus réservé (collecte)	-53 300 \$	-4 400 \$
Affectation surplus réservé autres	15 000 \$	-10 834 \$
Autres		
TOTAL DES DÉPENSES	6 023 945 \$	6 425 045 \$

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues pour l'année 2024 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépenses nécessite moins de fonds que ceux budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
 APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2024, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE

(5.)
 2023.12.349

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
 APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 comme suit :

ADMINISTRATION	2024	2025	2026	Financement
Agrandissement de l'hôtel de ville	600 000 \$			Subvention / emprunt
Toiture – kiosque postal	40 000 \$			Fonds de roulement
Programme comptes de taxes en ligne	6 000 \$			Budget
Écran d'affichage électronique	30 000 \$			Subv. 25 000 \$ 5 000 \$ budget

SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Signalisation routière noyau villageois	25 000 \$			Subv.50% Budget
TRANSPORTS				
Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers	50 000 \$			Fonds gravière et sablière
Agrandissement garage municipal		75 000 \$		Subvention/ surplus
Couche d'usure chemin des Pionniers			100 000 \$	TECQ
Camions 10 roues	400 000 \$	400 000 \$		Crédit-bail
Ponceaux Mulet + rivière Preston (2023)	1 159 166 \$			Subvention 869 375 \$ / Emprunt
Remplacement de la niveleuse		300 000 \$		Crédit-bail / échange
Trottoir kiosque postal - abribus Pavage stationnement de l'école	79 000 \$			TECQ
Relocalisation de l'écocentre			150 000 \$	MRC Laurentides
Réparation boîtes de camion	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Surplus
LOISIRS ET CULTURE				
Véloparc (pumptrack)	215 000 \$			Subvention 66% Fonds parc
Aménagement d'une descente au Lac-aux-Castors	80 000 \$			Fonds parcs et espaces verts
Toiture musée		15 000 \$		Subvention
Toiture Maison des Jeunes	12 000 \$			Budget

ADOPTÉE

(6.) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

(7.)
2023.12.350 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 47.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Johnny Salera
Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière